

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

**AUTORITE CONTRACTANTE : FASO KANU DEVELOPPEMENT
(FKD)**

N° Réf : 37/18/GT/LA/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr / secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	<i>11</i>
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>11</i>
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	<i>13</i>
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	<i>13</i>
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	13
b-	Préparation du marché	13
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>13</i>
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	13
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu	13
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accélééré) s'il y a lieu	14
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu	14
e-	Dossier d'appel à concurrence	14
f-	Présentation des offres	14
g-	Réception des offres	14
h-	Ouvertures des offres	14
i-	Evaluation des offres et attribution	15
j-	Approbation des travaux de la CAM	15
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	15
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>15</i>
a-	Réception et règlement du marché	15
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	16
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>16</i>
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	16
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE	16
ANNEXES	17

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de Faso Kanu Développement (FKD) a été marquée par la passation de **10 marchés publics** pour un montant global **FCFA 1 814 248 406** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de trois (**03**) **marchés publics d'une valeur globale de FCFA 714 227 306**, soit un taux de représentativité de **30%** en termes de volume des marchés et **39,37%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		% (volume)	% (montant)
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	10	1 814 248 406	3	714 227 306	30,00%	39,37%

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés du Directeur des Marchés Publics (**DMP**) de Faso Kanu Développement (FKD) et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la Direction des Marchés Publics (**DMP**) au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Monsieur le Directeur Général de Faso Kanu
Développement (FKD)**

A

**Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de
Régulation de la Commande Publique du Burkina-
Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>Sur la base des documents communiqués par FASO KANU DEVELOPPEMENT, la liste des marchés approuvés au titre de l'exercice 2018 communiquée est exhaustive.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 1% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2).</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante n'a utilisé aucune des procédures peu ou non compétitive pour passer ses marchés durant la période sous revue. (cf. détail au point 3.2.3).</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>01 irrégularité constatée</i>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	<i>12 cas de non conformités constatés</i>
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission n'a pas relevé d'anomalies sur les 9 cas possibles.</i>
Sur le respect des délais	<i>La mission a été limitée pour vérifier le respect des délais en raison de l'absence des informations nécessaires.</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la Direction des Marchés Publics (DMP)

R1 à R3

Au regard des documents reçus notamment l'acte de nomination du Directeur des Marchés Publics (DMP), ce dernier a été nommé par acte signé du Directeur Général de la structure et ses attributions sont conformes aux dispositions en vigueur.

La mission n'a ainsi relevé aucune insuffisance relative à la mise en place de la DMP.

3.1.2. Organisation de la Direction des Marchés Publics (DMP)

R4 à R14

Observations sur la DMP

Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a constaté que les dossiers des marchés sont conservés soit dans des cartons de rangement ou des classeurs à sangle. Toutefois, elle a relevé les anomalies ci-après :

- Absence de certaines pièces dans les dossiers ;
- Absence d'une salle d'archivage des dossiers liés à la passation des marchés
- Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- Absence d'un système d'archivage électronique.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, après analyse des conventions signées et de la balance des comptes de FASO KANU DEVELOPPEMENT, nous concluons que tous les marchés passés par l'AC ont été communiqués par cette dernière.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 1%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

- *Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs*
- *Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)*
- *Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)*
- *Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu*
- *Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI*
- *Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI*
- *Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI*
- *Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC*

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

Commentaire de l'autorité contractante

La majorité des pièces énumérées supra existent. Toutefois, compte tenu de l'archivage, elles n'ont pu être mises à la disposition de la mission pour exploitation.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

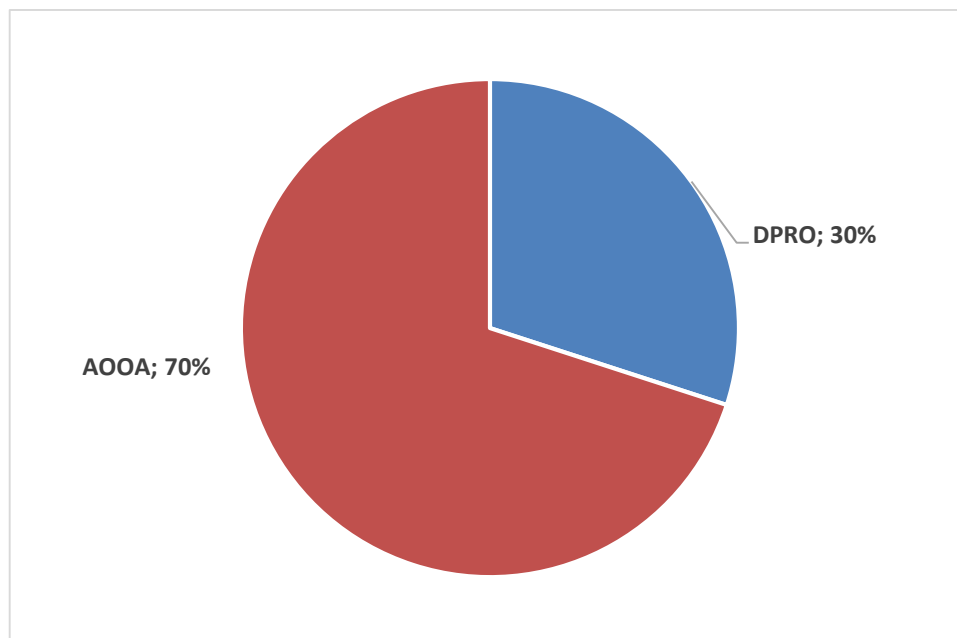
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	% Nombre
DPRO	3	30%
AOOA	7	70%
TOTAL	10	100,00%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante n'a utilisé que les procédures de droit commun pour passer ses marchés.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
AOOA	2	604 432 141
DPRO	1	109 795 165
Total sélectionné	3	714 227 306
Total communiqué	10	1 814 248 406
%	30,00%	39,37%

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur trois **(03) marchés publics d'une valeur globale de FCFA 714 227 306.**

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Non applicable compte tenu de la nature de la structure

b- Préparation du marché

R9 à R11

Les diligences effectuées sur les documents d'ordre général et relatives à la programmation des marchés exécutés notamment les conventions signées et les dossiers de marchés n'ont pas révélé d'anomalie.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

Non applicable

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

La mission n'a relevé aucune insuffisance sur le respect des conditions spécifiques liées à l'Appel d'Offres Ouvert Accéléré au regard des documents mis à sa disposition.

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Non applicable

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission dans la mise en œuvre de ses contrôles n'a pas relevé d'anomalies sur le dossier d'appel à concurrence.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission dans la mise en œuvre de ses contrôles n'a pas relevé d'anomalies sur la présentation des offres.

g- Réception des offres

R54 à R56

La mission dans la mise en œuvre de ses contrôles n'a pas relevé d'anomalies en ce qui concerne la réception des offres.

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphées par tous les membres de la commission (non compris les observateurs) (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)
- Absence de mention des informations des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis
- Non mention dans les PV d'ouverture de la lecture à haute voix et en un seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le

nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre et le cas échéant le montant de chaque variante, des rabais proposés etc.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les parafes des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.
- la mention dans le PV d'ouvertures des informations sur les plis reçus hors délai. En effet, même si l'autorité contractante a constaté l'absence de plis reçus hors délai, mention doit être faite dans le PV conformément aux textes en vigueur.
- La mention dans le PV d'ouvertures de la lecture à haute voix et en un seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre et le cas échéant le montant de chaque variante, des rabais proposés.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

La mission dans la mise en œuvre de ses contrôles n'a pas relevé d'anomalies en ce qui concerne l'évaluation des offres et l'attribution.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission dans la mise en œuvre de ses contrôles n'a pas relevé d'anomalies en ce qui concerne l'approbation des travaux de la CAM.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observations d'ordre général :

La mission a relevé l'inexistence ou non-conformité avec le DAC des pièces essentielles constitutives dans les contrats. En effet, l'examen du contrat et des pièces constitutives a révélé l'inexistence de certaines pièces. On peut citer : l'offre corrigée du prestataire, le CCAP, le CCTP, le CCAG, les devis descriptifs des ouvrages, les plans d'exécution approuvés par le bureau de contrôle technique, etc.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à la conformité des pièces essentielles constitutives du DAC dans le contrat de marchés.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune anomalie quant à la réception et le règlement des marchés au regard des documents mis à sa disposition.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

La mission n'a pas noté d'anomalies sur le respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au regard des documents mis à disposition.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observation d'ordre général

La mission est limitée dans l'appréciation du respect des délais des marchés passés du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission de certaines correspondances.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la transmission des documents par décharge de bordereau marquant la date certaine de transmission lors de la passation et l'exécution des marchés.

3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Travaux de construction d'infrastructures du 11 décembre dans la région du centre sud (construction d'un CSPS muni de forage équipé d'une pompe manuelle dans la province du Nahouri) lot 2.	156 075 230 FCFA	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché. Confère fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe.

3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a pas relevé de marchés ayant fait l'objet d'un recours au regard des informations mises à sa disposition.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés
sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la
matérialité physique**

Liste des marchés communiqués

N° d'Ordre	Référence du Marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	MP	TP	SF	N° IFU du titulaire	Nom du Titulaire	MONTANTS	Etat d'exécution du marché
LONAB										
1	Marché n°2018-001-TVX/FKD/D G/LONAB	06/07/2018	Travaux de construction d'infrastructures du 11 décembre dans la région du centre sud (construction d'une maison de l'Appelé équipé dans la province de Zoundwéogo- Parcelle 00 section AH lot 21 et d'un CSPS muni de forage équipé d'une pompe manuelle dans la province du Bazèga commune de Ganogo)	AOOA	T	PTF	00014082 P	GRUPEME NT GBC SARL / GESIC	448 356 911	En cours d'exécution
2	Marché n°2018-002-TVX/FKD/D G/LONAB	29/06/2018	Travaux de construction d'infrastructures du 11 décembre dans la région du centre sud (construction d'un CSPS muni de forage équipé d'une pompe manuelle dans la province du Nahouri) lot 2	AOOA	T	PTF	00070299 S	BEKA SERVICES SARL	156 075 230	En cours d'exécution
3	Marché n°2018-003-TVX/FKD/D G/LONAB	02/07/2018	Travaux de construction d'un CEG dans la province du Bazèga dans le village de Seloghin lot 3	AOOA	T	PTF	00006559 U	AXE INTERNATI ONAL SARL	46 965 544	En cours d'exécution
4	Marché n°2018-004-TVX/FKD/D G/LONAB	02/07/2018	Travaux de construction des boutiques de rues marchandes dans la province de Zoundwéogo lot 4	AOOA	T	PTF	00041985 G	EBABIMF	122 820 180	Executé à 100%
5	Marché n°2018-001-TVX/FKD/D G/LONAB	19/09/2018	Suivi contrôle et coordination des travaux de construction d'infrastructures du 11 décembre dans la région du centre sud	DPRO	PI	PTF	00031390 K	2EC INGENIEUR S CONSEILS	23 453 562	En cours d'exécution
MINISTERE DE LA SANTE										
6	Contrat n°AAC-00-01-2018/ETA/FK D/MOD/DG/MS	23/10/2018	Etudes architecturales et suivi architectural des travaux de construction pour le renforcement des infrastructures des centres hospitaliers régionaux (CHR) de Fada et Banfora	DPRO	PI	BN	00043583 C	HARMONY SARL	109 795 165	En cours d'exécution

N° d'Ordre	Référence du Marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	MP	TP	SF	N° IFU du titulaire	Nom du Titulaire	MONTANTS	Etat d'exécution du marché
7	Marché n°2018-003-TVX/FKD/M OD/DG/MS	31/12/2018	Travaux de construction de deux bâtiments (urgence pédiatrique et extension d'urgence 2) au CHR de Banfora lot 3	AOOA	T	BN	00006853 Z	COPIAFAX	257 813 651	En cours d'exécution
8	Marché n°2018-002-TVX/FKD/M OD/DG/MS	02/01/2019	Travaux de construction de deux bâtiments (nouveau CREN et extension d'urgence 1) au CHR de Banfora lot 2	AOOA	T	BN	00004961 R	ENG	288 295 836	En cours d'exécution
9	Marché n°2018-001-TVX/FKD/M OD/DG/MS	11/01/2019	Travaux de réfection et d'aménagement de treize bâtiments au CHR de Banfora lot 1	AOOA	T	BN	00011968 N	SAMAC BTP	250 672 327	En cours d'exécution
10	Contrat n°AAC-00-02-2018/ETA/FK D/MOD/DG/MS	05/11/2018	Etudes architecturales et suivi architectural des travaux de construction pour le renforcement des infrastructures des centres hospitaliers régionaux (CHR) de Kaya et Dori	DPRO	PI	BN	00015580 V	aRCHITECH	110 000 000	En cours d'exécution

	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	%	Références
ED	0	0	0%	45,00%
EDS	0	0	0%	5,00%
Recours passation	0	0	0%	25,00%
Recours exécution	0	0	0%	25,00%
Conventions MOD	0	0	0%	25,00%
Autres	10	3	30,00%	
TOTAL	10	3	30,00%	25,00%

Liste des marchés sélectionnés

N°	Référence du Marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Nom du Titulaire	Montants	Recours Passation	Recours Exécution
LONAB								
1	Marché n°2018-001-TVX/FKD/DG/LONAB	Travaux de construction d'infrastructures du 11 decembre dans la region du centre sud (co struction d'une maison de l'Appelé équipé dans la province de Zoundwéogo- Parcelle 00 section AH lot 21 et d'un CSPS muni de forage équipé d'une pompe manuelle dans la province du Bazèga commune de Ganogo) LOT 1	AOOA	T	GROUPEMENT GBC SARL / GESIC	448 356 911	Non	Non
2	Marché n°2018-002-TVX/FKD/DG/LONAB	Travaux de construction d'infrastructures du 11 decembre dans la region du centre sud (construction d'un CSPS muni de forage équipé d'une pompe manuelle dans la province du Nahouri) lot 2	AOOA	T	BEKA SERVICES SARL	156 075 230	Non	Non
MS								
3	Contrat n°AAC-00-01-2018/ETA/FKD/MOD/DG/MS	Etudes architecturales et suivi architectural des travaux de construction pour le renforcement des infrastructures des centres hospitaliers regionaux (CHR) de Fada et Banfora	DPRO	PI	HARMONY SARL	109 795 165	Non	Non

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _
Tableau d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché	Nombre de pièces reçues			Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
		LONAB		MS			
	N° dans l'échantillon=====>				1	2	3
Pièces d'ordre général							
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>					2	2	0%
Pièces spécifiques à chaque marché							
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1		1	2	2	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A		N/A	0	N/A	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A		N/A	0	N/A	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1		1	2	N/A	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1		1	2	N/A	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	1		1	2	2	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	1		1	2	2	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0		0	0	2	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	3	3	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1		1	2	2	0%
20	PV d'ouverture des offres	1		1	2	2	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1		1	2	2	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1		1	2	2	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0		0	0	2	100%

N°	Pièces attendues par marché	Nombre de pièces reçues			Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
		LONAB		MS			
		1	2	3			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2	3			
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse de la CAM	1		1	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1		1	2	2	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	1		1	2	2	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A		N/A	0	N/A	0%
28	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1		1	2	2	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	1	1	1	3	3	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A		1	1	1	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A		0	0	1	100%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A		1	1	1	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A		1	1	1	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu	N/A		N/A	0	N/A	0%
35	Réponse de l'autorité contractante au courrier de demande des motifs de rejets	N/A		N/A	0	N/A	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A		1	1	1	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	1	3	3	0%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	3	3	0%
40	Ordres de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	3	3	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
42	Eventuels avenants au contrat	1	1	N/A	2	2	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	N/A	1	N/A	1	1	0%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	N/A	1	N/A	1	1	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	1	N/A	1	1	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%

N°	Pièces attendues par marché	Nombre de pièces reçues			Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
		LONAB		MS			
		1	2	3			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2	3			
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	3	3	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	3	3	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	1	1	1	3	3	0%
53	Caution de bonne exécution	1	1	1	3	3	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
	SOUS TOTAL =====>	23	13	26	62	63	2%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)							
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DG-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
58	Lettre d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
	SOUS TOTAL =====>	0	0	0	0	0	0%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures							
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	1	1	N/A	2	2	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	1	1	N/A	2	2	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0%
	SOUS TOTAL =====>	2	2	0	4	4	0%
	TOTAL =====>	23	14	22	68	69	1%

Annexe 3 : Fiches d'audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Rien à signaler
R2	<i>Réalité physique</i>	L'ouvrage existe physiquement (voir vues photographiques)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	La mission n'a pas noté de malfaçons visuelles
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Au regard des documents qui nous ont été communiqués, nous n'avons pas noté d'anomalies sur ce point de contrôle de la matérialité physique
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques





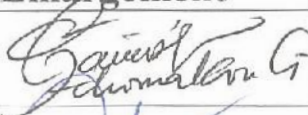

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

AUTORITE CONTRACTANTE: Faso IGANU DEVELOPPEMENT

DATE: 15/02/2027

N°	Noms et Prénoms	Titre et Contacts	Structure	Emargement
01	TCHENAKOU Godwin	Auditeur +22966291978 SYNEX CMC	SYNEX	
02	BELEIGNEGRE Achille	Ingenieur genie civil	FKD sarl	
03	BOUREY Haoua	Comptable	FKD sarl	